

## Agriculture(s) périurbaine(s)

Les raisons d'y réfléchir sont multiples...

1. Parce que si l'on doit développer les circuits courts, c'est en effet essentiel. On peut d'ailleurs rappeler à cet effet que jusqu'au milieu du siècle dernier existaient en France, autour des villes, des bassins de production de produits frais (légumes et fruits) vivant en symbiose avec la ville (voir, après les maraîchers approvisionnée en crottin des transports hippomobiles, les champs d'épandage d'Achères autour de Paris). Ils se sont lentement rétractés sous la pression foncière et à la faveur du processus de spécialisation - développé d'abord à partir de la voie ferrée, puis des camions - et ont été 'remplacés' par des bassins spécialisés (reposant souvent sur le primeur et l'extra-primeur...) ayant laissé leur nom y c. dans des appellations (carotte de Créances, melon de cavaillon, fraise de Plougastel, etc... ). Jusque dans le courant du XXème siècle, il existait des étables périurbaines - voire urbaines parfois - et des bassins laitiers proches alimentant en lait frais les agglomérations : la concentration et l'industrialisation de la transformation laitière ont conduit de la même façon à leur quasi-disparition, toujours au profit de régions spécialisées, Bretagne et Normandie par exemple . Il doit être clair cependant qu'il ne s'agit pas de revenir au XIXème siècle, mais qu'il faut bien partir de l'existant, mais un existant qu'il importe de révolutionner. Nous ne partons pas de rien
2. Il existe encore des formes d'agriculture périurbaine, à vrai dire très spécialisées : cultures maraîchères et fruitières, petits élevages, apiculture, cressonnières, occupant - du fait de la concurrence des grandes exploitations productivistes et des productions non alimentaires (fleurs, pépinières) - des interstices de l'espace agricole : productions en conventionnel ou en bio, vendues sur les marchés urbains et/ou au travers des AMAP. Un des problèmes des AMAP est de trouver des producteurs de produits frais à proximité : très souvent il faut aller les chercher à plusieurs dizaines de km, ce qui est à l'origine des listes d'attente, et constitue un vrai frein au développement des AMAP ... Pour la restauration collective, qui suppose des tonnages relativement importants, c'est encore plus compliqué.  
Une des questions posées à cet égard est celle du **'modèle' de production**, généralement réduit au dilemme 'bio ou non-bio', or il existe plusieurs alternatives possibles, d'ores et déjà existantes : outre l'agriculture biologique proprement dite (certifiée et sous label) , il existe des producteurs bio « non certifiés » mais aussi des exploitations 'bio-intensives', 'dura-bles', 'agro-écologiques' , voire plus largement - mais sous certaines conditions - 'paysannes', 'fermières' ou 'intégrées', qui peuvent relever du principe écologiquement intensif que le MNLE préconise (1). Mais l'élargissement des **approvisionnements** hors du bio (toutes tendances confondues mais 'stricto sensu') pose des problèmes compliqués d'image (réagir contre l'espèce de monopole médiatique du « tout bio ») de certification (obligatoire ou non ?) , de cahiers des charges (quels contenus ?) , sans oublier les problèmes de conformité aux textes réglementaires sur les approvisionnements alimentaires, de plus en plus draconiens, et les contraintes des marchés publics : toutes choses que je ne connais pas bien et que je n'ai pas vraiment travaillées, mais qui devraient à mon sens faire l'objet d'une réflexion approfondie : qui peut introduire ce débat, et apporter des réponses pas trop

frileuses ? Dans quelle mesure la proposition du MNLE de « Chartes de production et de consommation alimentaire » pourrait être une réponse, il faudrait en discuter également.

3. La question des agricultures périurbaines (voire urbaines) et de leur développement ne peut être traitée sérieusement sans faire la place qui lui revient à la **question foncière**. La concurrence du terrain bâti ou à bâtir est en effet mortelle pour ce qui peut rester de terres agricoles, si des limites très strictes ne sont pas mises aux lois du marché foncier (en régime capitaliste pour ce qui nous concerne). Mais la question est loin d'être simple. L'association « Terres de Liens » a en la matière un bilan très intéressant, et Daniel VUILLON, fondateur des AMAP, qui est varois, connaît bien la question et pourrait en traiter : Christian m'a dit à Saint Amant qu'il prenait contact avec lui. Plus largement, le développement d'agricultures péri-urbaines renvoie à des problèmes d'urbanisme et d'aménagement du territoire, (ville compacte / concentrée ou mitage pavillonnaire, couronne verte, zones ou ceinture maraîchères...) tout à fait passionnant. Mais on ne pourra sans doute pas tout traiter....

- (1) C'est la question que je me proposerais de traiter le 2 octobre, si vous en êtes d'accord, en revenant sur les différents « modèles » existants (voir l'annexe du document de travail 'Pour des agricultures écologiquement intensives') On peut aussi évoquer de nombreuses expériences étrangères, tant en Afrique qu'en Asie ou en Amérique : je pense notamment à Cuba avec ses jardins 'organoponiques' municipaux, villageois ou de quartier, ou au développement d'exploitations 'bio-intensives' en République Dominicaine, où le sud peut se montrer exemplaire pour le nord....

12 septembre 2010